ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réserves naturelles

Question écrite n° 24395

Texte de la question

M. Christian Vanneste souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la pérennité des réserves naturelles. En effet, aujourd'hui, la préservation de ce patrimoine naturel ce trouve en danger : de nombreuses associations de protection de la nature et de l'environnement ont d'énormes difficultés financières. Sans budget adéquat, les organismes gestionnaires de réserves naturelles ne pourront plus assurer leur mission première, c'est-à-dire la gestion et la surveillance de ces espaces naturels. En conséquence, il lui demande de bien vouloir l'informer des différentes mesures qui peuvent être envisagées pour la pérennisation de ces associations de protection de la nature et de l'environnement qui assurent une mission des services publics.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, des questions relatives aux conséquences des mesures de maîtrise de la dépense publique, décidées par le Gouvernement, sur les missions confiées par l'État aux gestionnaires de réserves naturelles nationales pour la mise en oeuvre de la politique de protection de la nature. Le rôle joué par les réserves naturelles, outils irremplaçables pour la protection et la gestion concertée du patrimoine naturel, est souligné à juste titre. Les réserves naturelles sont aussi des laboratoires de suivi de l'évolution du patrimoine. Elles contribuent par ailleurs à valoriser les territoires sur lesquels elles sont implantées chaque fois que l'ouverture au public est compatible avec leur objectif prioritaire de protection. La conjoncture économique internationale défavorable et la nécessité d'une plus grande maîtrise des dépenses de l'État ont conduit le Gouvernement à prendre des mesures de régulation budgétaire. Les enveloppes déléguées aux préfets de région au cours du premier semestre ont tenu compte de ces décisions. Dans les récentes discussions avec le ministre chargé du budget, il a été fait état des difficultés que ces arbitrages budgétaires causaient, dans un secteur particulièrement fragile, aux gestionnaires des réserves naturelles nationales, notamment associatifs, et à la mise en oeuvre de la politique de protection de la nature. Une des toutes premières priorités de la ministre de l'écologie et du développement durable a concerné le manque de crédits de paiement qui pénalise gravement les gestionnaires qui ont engagé des investissements avec l'accord de l'État, mais ne peuvent obtenir le versement à concurrence des subventions. Suite à ces discussions, la ministre a obtenu du Premier ministre un arbitrage sur le dégel de l'intégralité des crédits de fonctionnement des réserves naturelles nationales. Par ailleurs, des crédits de paiement supplémentaires sont d'ores et déjà mis en place pour permettre aux directions régionales de l'environnement (DIREN) d'honorer les engagements du ministère en matière d'investissement dans les réserves, en donnant la priorité aux situations d'urgence et à la mise en oeuvre des plans de gestion approuvés. Cet arbitrage va permettre aux réserves naturelles de remplir en 2003 les missions qui leur sont confiées. Il ne doit pas pour autant faire oublier l'impératif de rigueur dans la gestion des dépenses publiques. Pour 2004, les propositions de la ministre de l'écologie et du développement durable traduisant son engagement au bénéfice de la gestion des espaces naturels seront présentées au Parlement dans le projet de loi de finances 2004.

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE24395

Données clés

Auteur : M. Christian Vanneste
Circonscription : Nord (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 24395
Rubrique : Environnement
Ministère interrogé : écologie
Ministère attributaire : écologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 septembre 2003, page 6868
Réponse publiée le : 20 octobre 2003, page 8005